



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la réunion du 17 avril 2020

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) Centre Val-de Loire s'est réunie en visioconférence le 17 avril 2020 en présence de :

- M. Christian LE COZ, membre permanent titulaire, président ;
- Mme Isabelle LA JEUNESSE, membre associé titulaire ;
- Mme Caroline SERGENT, membre associé suppléant ;
- M. Philippe de GUIBERT, membre permanent titulaire ;
- M. Pierre NOUALHAGUET, invitation permanente, chargé de mission MRAe à la MIGT Paris.

La réunion s'est déroulée en présence de M. Mathieu SANTUNE, chef de la mission d'appui à l'autorité environnementale (MAAE) de la DREAL Centre-Val de Loire.

La séance du 17 avril 2020 a été ouverte à 9h30. Les débats ont ensuite porté sur les points suivants :

I. Plans-programmes, validation, après examen en séance, des projets de décisions au cas par cas suivants :

Les décisions de non soumission à évaluation environnementale ont été adoptées à l'unanimité des membres délibérants pour les dossiers suivants :

- Mise en compatibilité du PLUi Bellegardois dans l'objectif de permettre l'installation d'une unité de méthanisation et d'un hangar de séchage de fourrage avec panneaux photovoltaïques à Villemoutiers (45)
- Modification du PLU de Ferrières-en-Gâtinais (45)
- Modification simplifiée du PLU de Boynes (45)

II. Plans-programmes, validation, après examen en séance, des projets d'avis suivants :

Après échanges et ajustements, les avis suivants ont été adoptés à l'unanimité des membres délibérants :

- Élaboration du PLUi de la communauté de communes Bléré-Val de Cher (37)
- Révision générale du PLU de Lucé (28)
- Révision à procédure allégée n°2 du PLUi du Perche senonchois (28)

III. Plans-programmes, avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale suivants :

- Néant

IV. Projets, validation, après examen en séance, des projets d'avis suivants :

Le temps imparti ne permet l'examen des propositions sur les avis « projets » et une poursuite de la réunion est fixée 20 avril 2020 à partir de 14h15.

V. Validation, après examen en séance, des projets d'arbitrage sur les avis tacite/explicite :

- Néant

VI. Décision de délégation de compétence :

- Néant

VII. Organisation du travail – Coordination des dossiers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le Président de la MRAe Centre Val de Loire

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Coz', with a long vertical stroke extending downwards from the end of the signature.

Christian LE COZ